

MINISTERE DE LA SANTE

ORDRE NATIONAL DES MEDECINS DU MALI

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple – Un But – Une Foi

Le Conseil National



**CONTRIBUTIONS AUX PROGRAMMES
DE DEVELOPPEMENT DU MALI**

I. SANTE

- Implication de l'Ordre des Médecins dans l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi-évaluation des politiques et stratégies sanitaires.
- Faire participer l'Ordre des Médecins aux conseils d'administration ou de gestion des services de santé + les écoles de formation sanitaire.
- Impliquer l'Ordre des Médecins du Mali à l'élaboration des programmes de formation et leur exécution.
- Introduire ou renforcer l'enseignement de l'éthique et la déontologie dans les écoles de formation sanitaire en collaboration avec l'Ordre des Médecins.
- Adapter les programmes de formation aux réalités et aux besoins sanitaires.
- Encouragement à la création des mutuelles de santé (interprofessionnelles, communautaires...).
- Information éducation et communication par agents animateurs de développement communautaire en plus des médias.
- Meilleur redéploiement des ressources humaines sur le territoire national avec mesures d'accompagnement incitatives.
- Médicalisation des CSCOM avec recrutement conséquent des jeunes médecins.
- Plan de suivi + évaluation plus efficace des actions de (projets+programmes...).
- Mode pérenne de mobilisation des ressources internes pour le financement de la santé.
- Partenariats pour la santé
- Bonne gouvernance
- NTIC.

II. POLITIQUE

- Constitution d'appareils politiques viables et efficaces par plusieurs regroupements.
- Rendre la politique plus accessible et attrayante au grand nombre (comportement exemplaire et responsable des acteurs).
- Renforcer le devoir d'information, de sensibilisation et de restitution des acteurs politiques vis-à-vis des populations (politique de proximité, pédagogie).
- Explication des actions citoyennes et politiques des langues nationales (pédagogie).
- Education à la citoyenneté et au respect des valeurs de la république
- Encourager les débats publics (dans les demeures + quartiers) et RTV.
- Renforcement institutionnel et rigueur dans l'application des textes.
- Rendre réelle la décentralisation.
- Bonne gouvernance +++.
- NTIC.

III. ECONOMIE

- Incitation à l'investissement (ressources humaines, finances, matériels) dans les sous-secteurs primaires.
- Renforcer les capacités du secteur secondaire (PME-PMI, micro entreprises, artisanat, industries...).
- Incitation à la consommation des produits locaux (qualité).
- Investir dans la transformation des produits locaux et matières premières.
- Partenariat public-privé autour des différents secteurs.
- Mettre à profit les expériences + expertises des pays d'Asie + Amérique du sud (BRICS).
- Aide logistique à l'installation des jeunes diplômés sur l'étendue du territoire nationale.
- Partenariat public-privé.
- Promotion des métiers+++
- Bonne gouvernance+++.
- NTIC.

IV. CULTURE

- Promotion des valeurs culturelles + traditionnelles (festivals, foires traditionnelle, biennales...).
- Vacances culturelles dans le pays profond pour les jeunes.
- Promotion des langues nationales.
- Diffusion de programmes axés sur le terroir (TV et la radio).
- Débats culturels (leaders d'opinions, gardiens des traditionnels...).
- Retour effective aux grandes valeurs morales (coutumes d'âge, rites et cérémonies d'initiation).
- Dialogue des cultures.
- Bonne gouvernance.
- NTIC.

V. EDUCATION

- **Fondamentale :**
 - Ecole obligatoire et gratuite jusqu'au DEF pour tous les sexes.
 - Enseignement beaucoup plus pratique liée à la vie.
 - Meilleure formation des maîtres.
 - Sports + éducation civique et morale obligatoires
 - Bonne gouvernance.
 - NTIC.
- **Secondaire :**
 - Programmes renforcés au niveau des TP et TD
 - Enseignement de l'histoire + cultures du Mali et d'Afrique.
 - Profiter de l'expertise des enseignants retraités
 - Sports + éducation civique et morale obligatoires
 - NTIC
 - Bonne gouvernance.

- **Supérieure :**
 - Idem.
 - Pratique+++
 - Programmes conjoints avec les entreprises + services.
 - Apport des professionnels de la vie active à la formation (spécialistes dans les domaines).
 - Partenariat avec les universités étrangères.
 - Sports universitaires et compétitions + éducation civique et morale obligatoires.
 - Bonne gouvernance.
 - NTIC

VI. SOCIETE

- Place aux leaders d'opinion.
- Place aux gardiens des traditions.
- Place aux autorités traditionnelles.
- Place aux femmes et jeunes dans la sensibilisation sociale et aux projets de développement.
- Mettre en place un véritable plan de développement social par l'implication des spécialistes en sociologie + anthropologie + autres compétences en économie sociale.
- Meilleure implication des acteurs suscités dans la prévention + gestion des conflits.
- Plans d'aide aux démunis (assurances, mutuelles, assistance humanitaire).
- Bonne gouvernance.
- NTIC

VII. DEFENSE ET SECURITE

- Professionnalisation des recrues et services.
- Recrutement rigoureux voire sélectif.
- Dotation suffisante en moyens (renseignements, matériel et armes).
- Coopération internationale.
- Promotion d'une véritable armée républicaine.
- Bonne gouvernance.
- NTIC
